

être depuis, dans des moments de particulière ferveur. Ayons toujours pour ce temple particulier le respect que nous professons envers les choses saintes, gardons-nous de le souiller par le péché, efforçons-nous de l'orner par la pratique des vertus. " Consacrons à Dieu tout de nouveau, dit saint Jean-Baptiste de la Salle, le temple de notre âme, en lui sacrifiant notre cœur et toutes nos volontés ".

On commence aujourd'hui la fête de saint Henri, surnommé le Pieux, duc de Bavière, puis empereur d'Allemagne. Saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne (en Bavière), son parrain, l'éleva dans les sentiments de la piété chrétienne et dans la pratique des vertus qui font les grands princes et les grands saints. La mort de son parrain ne changea rien dans la conduite du jeune duc. Sa piété augmenta de jour en jour et devint bientôt l'objet de l'admiration générale. Il n'entreprenait rien sans consulter et prier Dieu. Devenu empereur d'Allemagne, il convoqua une assemblée des évêques pour régler la discipline ecclésiastique de son empire. Il fonda des monastères et érigea des évêchés. Il éteignit à Rome le schisme de l'antipape Grégoire et établit Boniface VII sur le trône de saint Pierre. Sa fermeté pleine de sagesse étouffa quatre fois la révolte de divers seigneurs allemands, mais sa charité leur fit chaque fois grâce de la vie. D'un commun accord avec sa sainte épouse Cunégonde, il conserva une perpétuelle virginité. Il ne garda jamais à la cour impériale les flatteurs, si communs en ces lieux, et il combla de grâces ceux qui le reprenaient d'un défaut. Dans tout son règne, il n'eut pas d'autre but que de procurer le bien des sujets. Il mourut le 15 juillet, âgé de 52 ans. Ses reliques sont conservées à Bamberg (Bavière). Il fut canonisé vingt-cinq ans après sa mort.

20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

Fête de la DÉDICACE DES ÉGLISES, double de 1^e cl. avec oct. ; mém. du 8^e dim. ; à la secrète de la fête, on omet les mots entre parenthèses dans les églises qui ne sont pas consacrées ; préf. de la Trinité ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vèpres, mém. de saint Henri et du dim.

Dans les églises consacrées on allume en ce jour douze cierges fixés aux murailles à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées, mais seulement bénites. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave, dimanche prochain, mais ce n'est pas la coutume. Ces cierges symbolisent Jésus-Christ qui est par sa doctrine et la sainte pratique de la vertu chrétienne, la lumière du monde (1).

(1) Ceux qui voudraient connaître les diverses cérémonies de la consécration d'une église pourront se procurer la brochure suivante qui vient d'être publiée : *Cérémonies de la consécration d'une église à l'usage des fidèles, avec un commentaire littéral, historique et mystique, par l'abbé Joseph Saint-Denis, brochure in-18o étroit, de plus de 100 p. ; \$0.15 l'unité.*